



Séméac et les abeilles : une histoire d'amour et d'actions

Parce que leur existence est en danger (destruction de leur habitat, usage de pesticides et d'insecticides, présence de nouveaux prédateurs), la commune de Séméac mène une politique résolument tournée vers la préservation des pollinisateurs. Qu'ils soient abeilles, bourbons, mouches, syrphes ou autres diptères, coléoptères ou papillons de jour ou de nuit, tous ont une valeur ajoutée majeure dans la chaîne du vivant et leur contribution aux besoins humains est immense.

« 35% de ce que nous mangeons et 80% des plantes à fleurs dépendent des pollinisateurs c'est pourquoi l'équipe municipale porte un intérêt très particulier à la préservation des pollinisateurs, avec, en « porte drapeau », l'Abeille. Avec la mise en place de menus issus de l'agriculture biologique au restaurant scolaire, la gestion des espaces verts sans pesticide, les actions de connaissance et de sensibilisation à la richesse naturelle séméacaise par l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité communale, la plantation de haies et d'arbres fruitiers... et bien sûr la création de la Communauté de l'Abeille séméacaise, la lutte contre le Frelon asiatique, et l'accueil de 40 ruches d'un apiculteur professionnel... nous participons à la sauvegarde de ces bienfaiteurs » expose Philippe BAUBAY, maire de Séméac

En fin d'année 2021, l'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF) a reconnu l'engagement de Séméac pour la préservation des pollinisateurs et la protection de l'environnement en lui décernant le label APICITE « Deux abeilles, démarche remarquable ». Cette reconnaissance nationale est établie suivant des critères répartis en cinq grandes thématiques : le développement durable, la biodiversité, la gestion des espaces verts, l'apiculture et la sensibilisation du grand public.

« Séméac est fière de clamer sa reconnaissance pour les pollinisateurs en exposant à l'entrée de la commune, ce panneau aux deux abeilles. Une nouvelle forme de sensibilisation de tout un chacun. Notre action va s'amplifier au fil du temps avec la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts qui consiste à favoriser la biodiversité sur des espaces peu ou pas fréquentés par les habitants. Une évidence quand on le dit, mais un changement de pratique que nous devons comprendre et intégrer » conclut Philippe BAUBAY.

Contact presse :

Caroline BAPT – 1^{ère} adjointe en charge du Développement durable

Tél. : 06 10 90 26 90

caroline.bapt@semeac.fr